

## REUNION DE CONCERTATION

### Ordre du jour :

- **Nouvel Aménagement de la Rue des Mouettes Diag / Esquisses**
  - **Aménagement de l'espace boisé et du stationnement**
    - **Questions diverses**

8, rue des Argonautes  
97434 La Saline Les Bains  
Tél : 0262 24 27 00 - fax : 0262 24 50 66

| NOM / PRENOM                 | COORDONNEES                             |
|------------------------------|---|
| Benoît GUILHEM DUCLEON       | Commune de Saint-Paul                   |
| Eric LAW YAT                 | Commune de Saint-Paul                   |
| Claudine DUPUY               | Tamarun SPL                             |
| Hugues BARTHELEMY            | Tamarun SPL                             |
| Aurélié BOYER                | Tamarun SPL                             |
| Stéphanie ANDRE              | LEU REUNION – Maître d'œuvre Paysagiste |
| Noël LAURET                  | Entreprise Sport Paysages et Solutions  |
| Patrick GOILE                | Riverain                                |
| Sylvette MORTIER             | Riverain                                |
| Gisèle CARLIER (ACCRO)       | Riverain                                |
| Gérard CHARPENTIER           | Riverain                                |
| Maryline GAUD                | Riverain                                |
| Paule LORTHIOT               | Riverain                                |
| Emmanuel IBANEZ              | Riverain                                |
| Franck LAGNEAU               | Riverain                                |
| Ludovic D'EMMENEZ DE CHARMOY | Riverain                                |
| Maxime LEBON                 | Riverain                                |
| Jean Claude COLLARDEAU       | Riverain                                |
| Marie-Line BARNEOZ           | Riverain                                |
| Sophie DURVILLE              | Riverain                                |
| Jean Claude VERGOZ           | Riverain                                |
| MAZEAU                       | Riverain                                |
| Rico FLORIAN                 | Riverain                                |
| Bertrand CLAISSE             | Riverain                                |
| Michèle DUFAU                | Riverain                                |

## I - Rappel

Lors de la réunion de concertation du 24/06/2014 il a été convenu que les riverains seraient associés à chaque phase du projet « Nouvel Aménagement de la rue des Mouettes ».

La réunion de concertation de ce jour s'inscrit dans ce cadre, l'ordre du jour étant le suivant :

- Le diagnostic et les esquisses du Nouvel aménagement de la rue des mouettes
- L'organisation du chantier pour l' « Espace boisé et le parking de la rue des mouettes »
- Questions diverses ...

## II – Présentation du diagnostic Esquisses du Nouvel aménagement du nouvel aménagement de la rue des Mouettes

### **Objet de l'opération :**

Le projet vise à mettre en place pour les utilisateurs des plages et les riverains un aménagement paysager à circulation douce le long de la plage de la Saline les Bains. Il valorisera le « cachet » de cet ancien tracé du CFR en conservant son caractère balnéaire et résidentiel :

- En créant une entrée au Nord vers Saint-Gilles et la RN1 ; le passage actuel étant à peine carrossable par temps sec et inondé par temps de pluie.
- En améliorant la liaison de ce quartier avec le centre-ville de la Saline les Bains et la liaison de la zone touristique du cœur du village avec son parc communal.
- En favorisant l'accès aux zones de stationnement situées à proximité des plages, puis à la plage via les chemins pêcheurs.

### **Enjeux fonciers et mode circulatoire :**

Quel que soit le parti d'aménagement et de circulation retenu, une négociation foncière doit être engagée avec les propriétaires de l'ancien centre de vacances AFPAR et du centre de vacances EDF concernant l'aménagement du chemin forestier.

Cela permettrait de régulariser l'emprise foncière destinée à la circulation et d'acquérir du foncier pour aménager éventuellement un parking et un espace de temporisation des eaux pluviales.

### **Enjeux fonciers et valorisation des chemins de pêcheurs.**

L'équipe de MOE précise qu'il est nécessaire de reconquérir le foncier. Cependant l'aménagement de la rue des mouettes ne dépendra pas de cette reconquête foncière qui est une procédure administrative plus longue.

L'ensemble des venelles déjà ouvertes aux publics pourront bénéficier d'une valorisation dans le cadre du projet opérationnel de maîtrise d'œuvre (traitement des portes, des perspectives).

### **Hydraulique et gestion des eaux pluviales.**

Le projet prend en compte les effets de l'imperméabilisation du site par la mise en place de techniques alternatives permettant de supprimer les débits de rejet vers l'extérieur de l'opération pour une période de retour allant jusqu'à 30 ans.

Les capacités nécessaires au stockage de l'eau pluviale seront définies dans le cadre de l'Avant –projet (AVP).

### **Aménagement de la rue des Mouettes – Parti d'aménagement**

L'équipe de Maîtrise d'œuvre décrit les principes environnementaux de la conception :

- Proximité du lagon et nappe phréatique, enjeux de protection vis-à-vis des apports en polluants : privilégier la mise en place de noues plantées de végétaux accumulateurs pour obtenir des rendements de dépollutions compatibles avec la sensibilité écologique du site (dépollution avant infiltration dans la nappe phréatique).

Par ailleurs, la création de noues végétalisées permet la plantation d'arbres d'ombrage qui participe à l'amélioration du confort urbain : limite les îlots de chaleur et favorise les déplacements doux à l'ombre.

- **Scénario 1 : concept de rue partagée**

**Objectifs :**

- Gérer naturellement les eaux pluviales
- Encourager le respect de chaque mode de déplacement
- Responsabiliser les usagers, riverains, visiteurs
- Devenir acteurs de notre propre sécurité

**Moyens :**

- Mise en place d'un mode de déplacement partagé
- Diminution de la vitesse par le traitement de la voie
- Réduction de la signalisation
- Identification de nouvelles zones de stationnement

- **Scénario 2 : La rue à déplacements séparés**

**Objectifs :**

- Gérer raisonnablement les eaux pluviales
- Séparer et sécuriser les voies de circulations douces et automobiles
- Recréer du stationnement en plus de ceux identifiables sur l'emprise publique pour une optimisation du traitement des Eaux Pluviales et du stationnement.

**Moyens :**

- Créer une voie de circulation douce spécifique
- Protéger les déplacements doux par des séparateurs (plots, murets, bordures ...)
- Réduire la signalisation
- Identifier de nouvelles zones de stationnement (terrain public libre (AFPAR), parcours de santé ...)

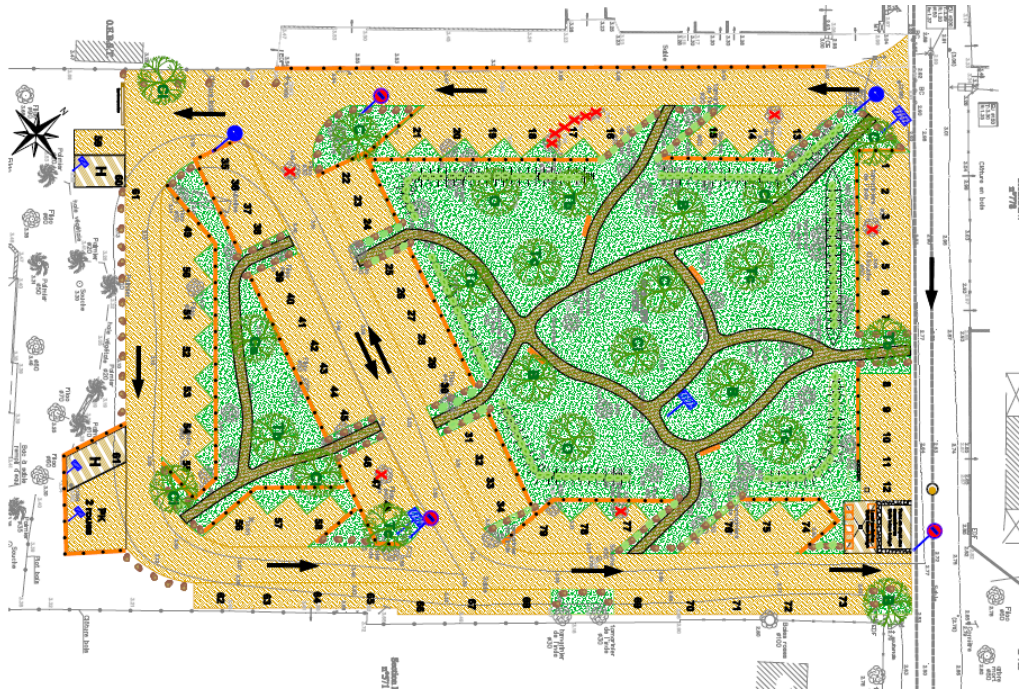
Suite à la présentation de ces 2 scénarios, un délai de **15 jours** sera laissé aux riverains pour qu'ils puissent donner leur avis et ressenti sur ces 2 concepts. Les avis seront pris en compte en fonction des contraintes hydrauliques, techniques et réglementaires qui s'imposeront au final sur le projet.

### **III – Travaux « Aménagement de l'espace boisé »**

 **Principe d'aménagement :**

- Avant réorganisation : 90 places de stationnement ; 82 projetées
- 2 places PMR et stationnement 2 roues
- Mise en place d'un sens unique
- Conservation du chemin en sable
- Percées visuelles sur la mer
- Nivellement, compactage de la surface
- Végétalisation de la parcelle boisée
- Planning : Début des travaux avril 2015  
Livraison Mai 2015

## ✚ Plan projet :



## ✚ Phase chantier – Présentation

La durée totale du chantier est de 5 semaines.

Ces travaux se feront en 2 zones :

- Zone 1 : espace boisé : 3 semaines
- Zone 2 : Stationnement arrière plage : 2 semaines

## RELEVÉ DE CONCLUSION :

La Commune se chargera de :

- Gérer la transition par l'apport de matériaux jusqu'à la réalisation des travaux de ce nouvel aménagement.
- Remettre le sens interdit qui a été enlevé à côté de Vival

Les riverains pourront s'exprimer sur les 2 esquisses présentées et plus globalement sur les suites données au projet sur le site [stgilles.com](http://stgilles.com).